



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

COMMUNIQUE DE PRESSE - 26 FEVRIER 2019

PIEGEAGE DES OISEAUX A LA GLU NOUVELLE VICTOIRE DE LA LPO

Par décision en date du 25 février 2019, le Conseil d'Etat a annulé les arrêtés du 27 juillet 2017 fixant les quotas de piégeage à la glu pour la saison de chasse 2017-2018 pour les départements des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône, du Var et du Vaucluse. Une nouvelle victoire de la LPO contre cette pratique cruelle et non sélective.

Le juge a suivi les conclusions du rapporteur public qui avait considéré lors de l'audience devant les 5ème et 6ème Chambres du Conseil d'Etat, le 4 février 2019, que l'objet de ces arrêtés et leur caractère dérogatoire établissait l'existence d'une incidence directe et significative sur l'environnement. Et que, par conséquent, les arrêtés en question auraient dû faire l'objet d'une consultation publique préalable.

L'année suivante, en 2018, le Ministère en charge de l'écologie s'était senti obligé sous la pression de la LPO de procéder à une consultation publique concernant le projet de piégeage pour la saison de chasse 2018-2019. Et de ramener les quotas des prises autorisées à la réalité des tableaux de capture déclarés pour l'année précédente. Une consultation publique qui avait vu près de 90% de citoyens opposés à cette pratique cruelle et non sélective. On connaît malheureusement la suite puisque le Ministre en charge de l'écologie n'avait pas tenu compte du résultat de la consultation et avait quand même signé les arrêtés.

Allain Bougrain Dubourg rappelle que cette pratique du piégeage à la glu est désormais interdite dans tous les pays d'Europe après les condamnations de l'Espagne en 2004 et celle de Malte en 2017. *« La France ne peut pas continuer à se revendiquer comme un exemple à suivre en matière de protection de la biodiversité, s'enorgueillir d'accueillir l'IPBES fin mars à Paris, puis le Congrès mondial de l'UICN en 2020 à Marseille, et laisser perdurer des pratiques infâmes et d'un autre âge contre les oiseaux. L'heure de la vérité est venue ; il est grand temps pour la France de prendre enfin ses responsabilités ».*



Piégeage à la glu